



Jean-Pierre Mbiaga, expert-comptable, est décédé à l'âge de 58 ans dans la prison de Kondengui, laissant derrière lui un héritage de résilience et de foi. Coaccusé avec Amadou Vamoulke, ancien DG de la CRTV, dans un dossier d'audit dont il ignorait tout, Mbiaga a passé plus de cinq ans à tenter de prouver son innocence.

Rappelé au Cameroun pour une audition alors qu'il vivait au Canada, Mbiaga a répondu à l'appel, confiant en son innocence. Cependant, il a été placé en détention provisoire sans preuve tangible de son implication dans l'audit controversé de la CRTV. Malgré les affirmations de Vamoulke confirmant son innocence, Mbiaga est resté en prison.

Parfait Siki, journaliste et ancien codétenu, témoigne de la force de caractère de Mbiaga, de sa foi inébranlable et de son optimisme face à l'adversité. Siki se souvient de Mbiaga comme d'un homme instruit, passionné par l'économie et la fiscalité, et qui, malgré sa situation, trouvait du plaisir à jouer au basket et au ludo.

Lire le témoignage intégral de Parfait Siki

Peu de Camerounais le reconnaîtront mais son sort est si symbolique du dysfonctionnement de notre système. Jean-Pierre Mbiaga s'en est allé ce jour, à 58 ans. Il était coaccusé de Amadou Vamoulke, ancien DG de la CRTV, dans un dossier d'audit dont il ne savait rien. Alors qu'il

s'était installé au Canada avec sa famille, il est convoqué au TCS pour une audition.

Jean-Pierre Mbiaga aurait pu ne pas venir mais il avait l'esprit tranquille. Sûr de son innocence, il prend un billet d'avion aller et retour pour venir répondre à une convocation qu'on lui avait envoyée par WhatsApp. Il est auditionné une fois ; la deuxième fois, il sera placé sous mandat de dépôt sans qu'aucun lien ne soit établi entre son cabinet et l'audit à problèmes de la CRTV. Il a mis plus de 5 ans à essayer de convaincre notre justice qu'il y avait sans doute une erreur quelque part. Son cabinet réalisait chaque année la DSF (Déclaration statistique et fiscale) de la CRTV et n'a jamais produit d'audit sur la CRTV. Amadou Vamoulke a beau confirmer les faits rien n'y a fait.

5 ans de détention provisoire, dont il ne tirait aucune haine, s'en remettant à chaque fois à Dieu, le maître des horloges.

J'ai eu l'immense privilège de partager son local à la prison de Kondengui, le local 5 du quartier 1. J'ai eu la tristesse de le voir souffrir de la prostate. J'ai eu l'honneur de l'entendre parler de la fiscalité, de l'économie. J'ai eu du plaisir à le voir jouer au basket ou au ludo.

Jean-Pierre Mbiaga était appelé le Canadien ou simplement Prof, parce qu'il enseignait l'économie. Il me disait souvent de manière prémonitoire : "Dieu t'a envoyé ici pour venir témoigner".

Prof, je me devais de témoigner que tu t'en es allé sans haine, habité par un optimisme rare devant la souffrance.

Comment ne pas faire le vœu que Dieu, que tu invoquais sans cesse, t'accueille dans son Royaume. Tu y trouveras enfin la paix.
